

Maison solide et durable

Avec le **Prêt Green UBS** pour les immeubles de rendements et commerciaux, nous soutenons votre engagement pour l'environnement par un financement sur mesure et une compétence globale en matière de conseil.

Vous souhaitez contribuer à la promotion du développement durable et prévoyez de construire un nouveau bâtiment à faible consommation d'énergie, d'effectuer une rénovation énergétique ou d'acheter un bien immobilier efficace sur le plan énergétique ? Alors notre Prêt Green UBS est la solution qu'il vous faut!

Programmes de financement

L'objectif fixé par le Conseil fédéral est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en Suisse. Mais cela implique des investissements.

Il existe en Suisse de nombreux programmes de financement pour la construction et la rénovation de biens immobiliers durables. Nos spécialistes se feront un plaisir de vous donner des conseils en matière de subventions ou de certificats.

Participation aux frais de certification

Lorsque vous souscrivez un Prêt Green UBS, nous soutenons votre engagement pour l'environnement en prenant à notre charge jusqu'à CHF 4'000 des frais de certification. Il s'agit d'une offre unique, valable jusqu'à son retrait par UBS.

Produits

Vous avez le choix entre un prêt Floating Rate, un prêt à terme et une avance à terme fixe.

UBS Switzerland AG
Case postale
8098 Zurich

Conditions

Vous devez fournir l'un des certificats de bâtiment ci-dessous. Le certificat doit avoir moins de 7 ans à la réception, et une durée résiduelle d'au moins de 3 ans (pour les certificats provisoires, une durée de validité plus courte est possible).

Si les documents de construction permettent de vérifier que l'un des standards énumérés ci-dessous est atteint, vous pouvez également bénéficier d'un Prêt Green UBS. Une fois le projet de construction terminé, il faut obtenir le certificat définitif dans le délai convenu.

	Tous les standards Minergie y compris le certificat Minergie provisoire
	CECB, CECB Plus, CECB Nouveau bâtiment et CECB Nouveau bâtiment provisoire (efficacité énergétique globale A et B)
	Certification SNBS y compris le pré-certificat SNBS
	Certification BREEAM* (uniquement les niveaux de certification Exceptionnel et Excellent)
	Certificats DGNB* , y compris le pré-certificat (niveaux de certification Platinum et Gold seulement)
	Certification LEED* , y compris le pré-certificat (niveaux de certification Platinum et Gold seulement)
	HPE / THPE (seulement à Genève)

* Un immeuble avec un certificat BREEAM, DGNB ou LEED est reconnu comme économe en énergie lorsqu'au moins 80% de la production de chaleur du système de chauffage provient des énergies renouvelables. Il faut atteindre 50% pour le chauffage à distance.

Intéressé-e?

Nous serions heureux de répondre à vos questions en personne.